

[Ouvrir cet e-mail dans le navigateur](#)



Commission
des titres d'ingénieur

Lettre d'information de la Commission des Titres d'Ingénieur Juillet 2017

Au sommaire ce mois-ci

- [Taux d'abandon en formation d'ingénieur](#)
- [Rappel de doctrine : les « doubles diplômes » dans le référentiel de la CTI](#)
- [Actualités des travaux de la commission mixte CTI-Hcéres](#)
- [Initiatives en faveur des étudiants réfugiés](#)
- [Retour sur la journée des experts de la CTI](#)
- [Echos du conseil d'orientation du label Qualité FLE \(Français Langue Étrangère\)](#)
- [Retour sur le forum Entreprises du Global Engineering Dean Council du 28 au 30 juin](#)
- [Interview de Laurent Mahieu pour la revue Travail & Changement de l'Anact](#)
- [Informations de nos partenaires](#)

Taux d'abandon en formation d'ingénieur

Laurent Mahieu, Président de la CTI



L'AQU, Agence d'assurance Qualité de la Catalogne, s'est adressée à la CTI afin d'avoir une indication des taux d'abandon en formation d'ingénieurs. Elle souhaitait en effet disposer de points de repère internationaux pour l'analyse des formations d'ingénieurs en Catalogne.

Cette demande a été l'occasion d'une **première analyse transverse des données certifiées par les écoles d'ingénieurs** en ce qui concerne les données des rubriques IV.6 et IV.7. Dans cette première note, nous nous intéressons uniquement au taux d'abandon des étudiants recrutés post-bac.

Quelques constats rapides :

On dénombre **13 580 recrutés post bac** sur la base des données fournies par 98 écoles, déclarant soit des recrutés soit des taux d'échec. Cependant, 14 écoles ont fourni des données incomplètes ou incohérentes :

- 7 écoles ont indiqué des recrutés mais n'ont pas renseigné les données de taux de passage
- 3 écoles ont indiqué des taux de passage mais pas de recrutés
- 5 écoles ont indiqué des taux de passage cumulés différents franchement de 100 % (dont une n'a pas indiqué de recrutés)

Les 84 écoles restantes rassemblent 12 517 élèves sur lesquels :

- 80,9 % sont passés directement en deuxième année
- 05,8 % ont redoublé
- **13,3 % ont été réorientés ou exclus ou ont démissionné**

Concernant le passage direct en 2ème année :

- 15 écoles affichent un taux supérieur ou égal à 90 %
- 35 écoles un taux compris entre 80 et 90 %
- 19 écoles un taux compris entre 70 et 80 %
- **15 écoles un taux inférieur à 70 %**

Concernant les réorientations / exclusions / démissions, 40 % des écoles présentent un taux d'abandon supérieur à 20 %, 10 écoles présentent un taux supérieur ou égal à 25 % dont 4 supérieur à 33 %. **Ces situations « extrêmes » interrogent soit sur la qualité du processus de recrutement, soit sur la qualité de l'accompagnement.**

En excluant les données extrêmes de chaque côté du spectre (10 % des écoles au taux d'abandon le plus faible ou le plus fort), sur la base des 68 écoles restantes, les résultats moyens sont identiques.

Ramené à la population totale, le taux de 13,3 % des recrutés post-bac qui démissionnent, sont exclus, ou se réorientent, correspond à **plus de 1 800 jeunes gens.**

Voici donc des éléments qui interpellent la Commission sur différents aspects :

- la **non-qualité** présente encore dans les données saisies et pourtant certifiées par le directeur de l'école
- le nombre conséquent d'écoles présentant un **taux d'abandon supérieur à 20 %** qu'il conviendrait de mieux expliciter dans les rapports d'autoévaluation
- **l'effectif total des jeunes qui sont amenés à se réorienter** à l'issue d'une première année en école d'ingénieurs

Lire et partager la note en ligne

Rappel de doctrine : les « doubles diplômes » dans le référentiel de la CTI

Anne-Marie JOLLY, Vice-Présidente de la CTI



La complexité ou l'incompréhension qui entoure la notion de double diplôme résulte sans doute du fait que dans le référentiel [R&O](#) le **concept de double diplôme est relativement restrictif** d'où la nécessité de rappeler quelques éléments fondamentaux :

Le fait de recevoir, au terme d'un cursus, deux diplômes n'est pas nécessairement ce que la CTI appelle « double diplôme ».

En effet, assez souvent dans le cadre d'un échange académique d'un an, en dernière année du cycle ingénieur, il est possible que l'étudiant reçoive en même temps son titre d'ingénieur et le master d'une université étrangère sans allongement de temps d'étude : ce n'est pas ce que la CTI appelle doubles diplômes. Néanmoins la CTI souhaite que même dans ce cas une **convention** soit écrite entre les deux établissements afin que l'étudiant, au terme de cette année d'étude, reçoive bien, s'il répond aux conditions énoncées par les deux établissements, **les crédits et les diplômes prévus** et que, pour l'établissement français, les compétences délivrées à l'international correspondent bien à une partie des compétences attendues pour son titre d'ingénieur français.

Les doubles diplômes, tels qu'entendus par la CTI, sont décrits dans le référentiel R&O

La définition de ces cursus est indiquée dans R&O [Livre 1 Chap II.3.1.2](#) et [Chap II.3.1.3](#).

La procédure de présentation des cursus mis en place dans l'école et les éléments de preuve attendus par la CTI sont décrits dans R&O [Livre 3 Chap VI.1](#).

Le [Livre 2](#) du référentiel R&O précise que les conventions régissant ces doubles diplômes doivent être mises à disposition de l'équipe d'audit pour examen.

Doubles diplômes entre deux écoles françaises

En ce qui concerne le double diplôme entre écoles françaises, si la formation est amenée à accueillir des étudiants hors domaine de l'ingénierie (architectes, pharmaciens, médecins, managers...), un **"dossier F"** précisant les conditions de recrutement et de mise à niveau est à fournir à la CTI lors de la mise en place de ce double diplôme.

Dans les autres cas, c'est lors des **demandes générales d'accréditation** (notamment renouvellement d'accréditation périodique) que l'école décrira son double diplôme dans son dossier de demande d'accréditation, selon les modalités proposées dans R&O Livre 2. Dans ce cas également, compte tenu de la proximité géographique, si un aménagement de scolarité (cours du soir et le samedi par exemple) accompagné de validations spécifiques amène à pouvoir effectuer les deux cursus en 5 ans en garantissant l'obtention des compétences attendues pour les deux diplômes, l'extension de durée n'est pas nécessaire.

Doubles diplômes entre une école française et une école étrangère

L'information préalable n'est plus nécessaire mais la CTI souhaite que, lors du prochain dossier de demande d'accréditation, d'une part **l'école explicite sa politique en matière de doubles diplômes** dans sa note de politique générale et que d'autre part, dans le "champ C" dans les paragraphes traitant de « la formation » ou de « l'international » les éléments plus précis spécifiques à chaque diplôme (dont les flux entrants et sortants) soient présentés. Là encore, **l'école doit vérifier que les compétences attendues sont effectivement obtenues**. A noter également que la règle des 3 semestres dans l'école accompagnés d'un projet de fin d'étude sous le contrôle éventuellement partagé de l'école s'applique et de ce fait une **extension de durée** est forcément nécessaire.

Dans les deux cas, c'est dans le supplément au diplôme que la mention du double diplôme apparaît ; alors que cette mention n'apparaît pas dans le diplôme de l'établissement.

[Consulter le référentiel R&O](#)

Actualités des travaux de la commission mixte CTI-Hcéres

Anne-Marie JOLLY, Vice-Présidente de la CTI



Cela fait un an qu'une commission mixte CTI-Hcéres se réunit pour échanger sur les **améliorations des processus de chacune des agences au bénéfice des écoles**. Cette commission a succédé à la commission CTI-AERES qui avait travaillé à la comparaison des référentiels.

Les membres de cette commission sont, concernant la CTI, un membre du collège académique représentant des écoles privées ; un membre du collège académique représentant des écoles publiques, ainsi qu'un membre du collège socioéconomique.

Après avoir travaillé sur la mise en place d'une convention, **deux axes** ont été explorés cette année :

- la mise en place de **missions d'audit coordonnées** entre les deux agences
- l'élaboration d'un **guide d'aide à la rédaction du dossier unique d'autoévaluation** CTI/Hcéres des écoles d'ingénieurs

Bien évidemment ces deux chantiers ne concernent que les écoles évaluées par le Hcéres (donc hors écoles internes entre autres) et les visites de type A de la CTI (périodiques).

Mission d'audit coordonnée entre la CTI et le Hcéres

La commission a mené cette année une première expérience d'audit coordonné à l'ENSMA, Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers, pour laquelle une **analyse du retour d'expérience** est actuellement en cours. La décision de poursuivre cette expérimentation sera prise par les deux agences au plus tard en septembre 2017.

Sur l'année 2017-2018, compte-tenu des calendriers d'évaluation Hcéres et CTI, il serait possible de conduire **trois missions d'audit coordonnées**. Ces audits sont menés par deux groupes d'experts distincts selon un planning qui intègre certaines séquences communes aux deux groupes d'experts et d'autres séquences spécifiques à l'une ou l'autre agence en fonction des périmètres des évaluations.

Cette problématique du calendrier est étudiée de manière approfondie par la commission CTI-Hcéres. La CTI a une programmation sur toute l'année universitaire tandis que pour le Hcéres, les audits « établissement » prennent place après les évaluations de la recherche et des formations, soit au printemps de chaque année.

Élaboration d'un dossier d'autoévaluation école unique pour le Hcéres et la CTI

Une sous-commission a travaillé pour **comparer les dossiers d'autoévaluation CTI et Hcéres de deux écoles**. Suite à cette comparaison très fine et après l'étude du calendrier 2017-2018 de dépôt des dossiers d'autoévaluation des deux agences, cette sous-commission a déterminé les trois écoles qui pourraient possiblement être intéressées (compte tenu du calendrier déjà avancé de 2017) par ce **nouveau type de dossier d'autoévaluation école unique**. Le principe est l'élaboration d'un dossier avec un cœur commun et des parties plus ou moins développées pour répondre aux référentiels de chaque agence.

La commission a rencontré les trois écoles concernées en juin 2017 et leur a présenté le guide d'aide à la rédaction du dossier unique d'autoévaluation CTI/Hcéres des écoles d'ingénieurs.

Ces écoles rencontrées en juin 2017 sont interrogées pour savoir dans quelle mesure elles sont intéressées par ce dossier unique. Elles pourront chacune se prononcer sur leur choix de déposer deux dossiers distincts ou bien de travailler à partir du modèle proposé pour le dossier unique.

La CTI, réunie en séance plénière le 11 juillet 2017, a **validé les orientations du projet** (cliquez sur "consulter la délibération" ci-dessous). Nous vous donnerons des informations au fur et à mesure de l'avancée des travaux de la commission CTI-Hcéres.

[Consulter la délibération](#)

Initiatives en faveur des étudiants réfugiés

En France, des initiatives se multiplient en faveur des étudiants réfugiés. Celles-ci sont coordonnées par

les [acteurs de l'enseignement supérieur](#) et par les instances liées aux relations diplomatiques et internationales, en France, en Europe et dans le monde.

La Commission des titres d'ingénieur exprime son soutien aux initiatives des réseaux, des universités et des écoles dans l'accueil et l'accompagnement et l'orientation des étudiants réfugiés.

Concernant l'accueil des étudiants au profil scientifique qui souhaiteraient reprendre ou poursuivre des études d'ingénieur en France, la CTI indique que les critères de la CTI, exprimés dans le référentiel R&O, en particulier le [chapitre D du Livre 1](#), accordent une **autonomie et une souplesse aux écoles** en ce qui concerne les critères d'admission et de validation des compétences acquises (VAE, VAP). Le parcours conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur diplômé par l'État (IDPE) devrait également constituer une source riche en enseignements.

La CTI souhaite relayer les initiatives des écoles d'ingénieur, comme celle de l'**École des Ponts ParisTech** que décrit Jörg Eschenauer, président du département Langues et cultures de l'école :

"A l'initiative de l'association d'élèves "[Dévelop'Ponts](#)", l'École des Ponts ParisTech a mis en place à la rentrée 2016 un programme pour des « étudiants invités » qui a permis d'accueillir et d'accompagner des étudiants, demandeurs d'asile ou réfugiés ayant un cursus scientifique antérieur.

*L'apprentissage du **Français Langue Étrangère (FLE)** jouant un rôle central pour la réussite de l'intégration de ces étudiants, le Département Langues et Cultures de l'École et sa section de FLE sont fortement impliqués dans ce projet. Les principaux axes définis sont l'insertion sociale et l'insertion académique, au service de la préparation d'un **projet de reprise d'études ou professionnel en France**. Chaque « étudiant invité » fait partie d'un **trinôme** lui associant un élève de l'École et un enseignant scientifique ou un agent de l'École.*

Le programme a été prolongé pour l'année académique 2017/18 dans le cadre d'une convention renouvelée et signée par l'association Dévelop'Ponts et l'École des Ponts.

*Ce type de programme, porté par un collectif d'associations national, tend à se développer dans de nombreux établissements français d'enseignement supérieur et correspond aussi bien au **défi humanitaire** de notre époque qu'aux **intérêts sociaux et économiques de la France**."*

A noter également : un projet soutenu par le **Conseil de l'Europe** a été mis en œuvre par 4 pays : Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Norvège : « [European Qualifications Passport for Refugees](#) » basé sur les principes de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur.



Illustration du COE montrant Rawaa, étudiante ayant obtenu le passeport

Les premiers passeports ont été délivrés en mars 2017 pour une durée de 5 ans et les informations enregistrées dans une base de données européenne gérée par l'Italie. En novembre 2017, le Bureau de

la Convention de Lisbonne publiera des recommandations concernant le cas spécifique des réfugiés.

Vous souhaitez faire connaître votre action solidaire ? Contactez-nous à secretariat@cti-commission.fr

Lire et partager cet article en ligne

Retour sur la journée des experts de la CTI



La CTI a proposé à ses experts, experts internationaux, experts élèves ingénieurs et chargés de mission, une **Journée d'échanges** qui s'est tenue le 19 juin 2017 à Paris.

Les objectifs de la journée étaient de favoriser des échanges entre la CTI et les experts dans un objectif général d'**amélioration de la qualité**.

Plus précisément, il s'agissait pour la CTI d'accroître sa **connaissance des domaines de compétences des experts** et de procéder à une **autoévaluation** de ses critères et procédures dans une démarche d'amélioration continue. Pour les experts, l'objectif était d'améliorer leur **connaissance des critères et procédures de la CTI**.

Les participants ont travaillé sous forme d'ateliers autour de problématiques telles que :

- l'analyse du **dossier de demande d'accréditation** de l'école (compréhension de la vision de l'école ; analyse des enseignements disciplinaires et des développements par rapport aux attentes des métiers ; étude des données présentées dans le dossier et des données certifiées)
- la **préparation des échanges** avec les interlocuteurs de l'école et avec les panels (préparer les questions, interpellier l'école de façon pertinente par rapport à des non conformités à R&O, avoir la bonne attitude etc.)
- la rédaction du **rapport de mission** sous la coordination du rapporteur principal
- **le rôle de chaque expert** dans la mission et le rôle des rapporteurs auprès de la Commission

Les sujets d'échanges ont été élaborés à partir des questions soulevées dans les comités de pilotage de la CTI (Comités de pilotage Qualité, Audit et International) mais également à partir des retours des enquêtes de satisfaction menées auprès des écoles auditées et des questions des participants eux-mêmes.

L'animation générale de la journée a été appréciée (ateliers, jeu de l'oie et quizz, retours d'expériences etc.) tout comme les moments conviviaux qui permettent aux experts de mieux se connaître avant de se retrouver sur les prochaines missions d'audit.

Les membres de la CTI remercient chacun pour sa participation active. Les conclusions des échanges de la journée permettront en retour **d'enrichir les réflexions des comités de pilotage Qualité et Audit et du Bureau de la CTI** dans le but d'améliorer la qualité interne des pratiques, des procédures et du référentiel R&O de la CTI.

La CTI a donné rendez-vous à ses experts pour la journée du colloque de la CTI qui aura lieu **mardi 13 février 2018** en région parisienne.

Echos du conseil d'orientation du label Qualité FLE (Français Langue Étrangère)

Laurent Mahieu, Président de la CTI



La CTI est représentée au sein du conseil d'orientation du [label qualité FLE](#). Ce comité est présidé par le délégué général à la langue française et aux langues de France.

Ce label est né en 2007 du besoin d'identifier mieux, parmi une offre de formation foisonnante, les centres d'enseignement du FLE qui mettent en place des **démarches d'assurance qualité conformes au référentiel** établi par la commission de la labellisation. Cette dernière est présidée par la DGESIP et associe trois ministères (Culture et communication, Affaires étrangères, Enseignement supérieur). Ces ministères sont aussi représentés au conseil d'orientation, ainsi que les fédérations et groupements d'organisme d'enseignement du FLE.

Le Hcéres, la CTI et Campus France sont également membres de ce conseil. Il y a en effet des **liens entre les différentes démarches d'assurance qualité et le développement international des établissements d'enseignement supérieur**. Ainsi, la CTI a été associée aux travaux menés par le CIEP pour la refonte du référentiel du label Qualité FLE. Le CIEP est membre associé au réseau européen ENQA.

Des **informations significatives** ont été communiquées dans le cadre du dernier conseil en date du 29 juin 2017 :

- **Le nombre de centres labellisés vient de dépasser la centaine.** Parmi ceux-ci un certain nombre d'écoles d'ingénieurs et d'universités
- Le Label Qualité FLE vient d'être **certifié par le CNEFOP** en tant que label conforme aux exigences d'assurance qualité de la formation professionnelle continue

Lors de ce conseil, [Campus France](#) a présenté la démarche « [France Alumni](#) », et la CTI a présenté le **projet de label qualité des instituts franco-chinois** et la **convention de coopération passée avec l'AUF** (agence universitaire pour la francophonie).

La **maîtrise de la langue française** (certifiée par l'atteinte du niveau B2) est un « incontournable » posé par la CTI pour l'obtention du diplôme d'ingénieur. Le travail avec un centre interne ou externe bénéficiant du label qualité FLE est un atout pour l'école et pour ses étudiants, un atout dont peuvent se prévaloir les écoles dans leur démarche d'accréditation par la CTI.

Suivre le label qualité FLE sur Twitter : [@Label_FLE](https://twitter.com/Label_FLE)

En savoir plus

Retour sur le forum Entreprises du Global Engineering Dean Council du 28 au 30 juin

Anne-Marie JOLLY, Vice-Présidente de la CTI



Ce [forum](#), qui a eu lieu au CEDEP à Fontainebleau, a permis d'établir avec succès le **dialogue entre les entreprises et les directeurs d'écoles d'ingénieurs** sur un thème récurrent de ces dernières années : **l'ingénieur du futur**.

De nombreuses entreprises avaient envoyé un ou plusieurs représentants pour participer à ce débat, notamment Airbus, Total, Boeing, IBM, National Instrument, Quanser, Wargaming, Emerson, Schlumberger. **Trente directeurs ou anciens directeurs d'écoles** venus du monde entier étaient présents : une grande majorité d'Américains mais aussi quelques participants des continents Afrique et Asie, et deux représentants d'écoles françaises.

Lors du forum, les méthodes que nous préconisons pour les étudiants ont été appliquées. Le débat s'est déroulé en petits groupes mixtes universités-entreprises, autour de huit questions choisies grâce à une enquête préalable menée auprès des participants :

- Comment développer les compétences professionnelles
- Développement de compétences en management éthique
- Formation à l'entrepreneuriat
- Apprendre à apprendre
- Les compétences scientifiques de base pour le 21ème siècle
- Comment s'adapter à la demande en ingénieurs formés à de nouvelles compétences techniques (big data, compétences informationnelles)
- Comment évaluer réellement les soft skills
- Développement des programmes de formation pour les zones pauvres en ressources

Dans un deuxième temps, chaque groupe a pu travailler sur le thème qui l'intéressait le plus pour proposer des solutions innovantes et les présenter de façon créative au reste de l'assistance : jeux de

rôle, situations d'anticipation, simulations théâtrales....

Ce forum, qui proposait finalement assez peu de conférences, a été **un grand moment** qui a permis **l'émergence de nombreuses propositions innovantes**.

A suivre : la [Conférence GEDC à Niagara Falls](#) en octobre 2017.

Interview de Laurent Mahieu pour la revue Travail & Changement de l'Anact



Le dernier numéro de la revue Anact « [Travail et Changement](#) » a laissé la parole à Laurent Mahieu, Président de la CTI dans une **interview** portant sur les **nouvelles méthodes managériales** (page 6). La CTI sera par ailleurs présente au colloque du 9 octobre prochain sur le même sujet au siège de la MGEN (partenaire de l'évènement), dans le cadre de l'ouverture de la **[Semaine pour la qualité de vie au travail 2017](#)**.

Au programme de la 14ème édition de cette Semaine (informations transmises par l'Anact-Aract) :

- La production d'un **Livre Blanc**, présentant des recommandations pour mieux intégrer la qualité de vie au travail au sein des formations initiales et continues des managers et ingénieurs. Il est le résultat de 175 auditions réalisées auprès de 246 personnes du monde de l'entreprise qui ont pu exprimer leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis des chefs de projets, managers, dirigeants, et des personnes du monde de la formation continue et de l'enseignement supérieur.
- La publication d'un **sondage** TNS Sofres, en partenariat avec la Conférence des Grandes Ecoles, mené auprès d'un panel de chefs d'entreprise et d'étudiants en écoles de management et d'ingénieurs sur la perception de ce qu'est un management de qualité.
- Un **colloque d'ouverture** « Un management de qualité, ça s'apprend ? », le 9 octobre à Paris avec la présentation des résultats du sondage et des recommandations du Livre Blanc. Une table-ronde rassemblant des représentants des entreprises, des partenaires sociaux et des membres du monde de l'enseignement sera organisée pour en débattre. L'après-midi sera consacrée à des ateliers pédagogiques sur les initiatives mises en place en formation initiale et continue. Le [programme du colloque est disponible en ligne](#).
- Un **concours vidéo** sur le thème « Moi, futur manager ou ingénieur, je prendrai en compte la qualité de vie au travail en ... » avec la remise de prix nationale lors du colloque. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 septembre. Plus d'informations sur [le site web de l'Anact](#).
- Des programmes événementiels variés proposés par les Aract en région

[En savoir plus](#)

Informations de nos partenaires

Le CNEFOP reconnaît le label qualité FLE



Le 6 juin 2017, le bureau du Cnefop (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) a validé l'inscription du label qualité FLE sur sa liste de certifications et labels qualité référencés comme satisfaisants selon le décret du 30 juin 2015.

Élaborée par l'instance quadripartite, cette liste comporte désormais 33 labels, certifications et qualifications : 21 labels et certifications généralistes et 12 labels, certifications et qualifications spécialisés.

[Consulter la liste en ligne](#)

Une base de données pour la reconnaissance des diplômes étrangers



Le centre ENIC-NARIC France a créé début 2016 une base de données qui référence aujourd'hui plus de 2000 diplômes et 6000 établissements d'enseignement et de formation dans le monde.

Mise à jour chaque année, elle vient ainsi en appui aux institutions d'enseignement supérieur, aux administrations et aux entreprises, et propose également des fiches-pays, présentant les systèmes éducatifs et les gabarits de diplômes à travers le globe. Afin de faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers, ces derniers sont comparés avec un niveau de la nomenclature française et avec un niveau du cadre européen de certifications, le cas échéant.

[Consulter les conditions d'accès à la base de données](#)

Résultats de l'enquête nationale IESF 2017 sur la situation des ingénieurs



Du 30 janvier au 31 mars 2017 s'est déroulée la 28ème Enquête Nationale IESF sur la situation des ingénieurs.

Dans ce cadre, ce sont pas moins de 175 associations d'ingénieurs diplômés qui ont invité leurs adhérents à répondre à un questionnaire en ligne. La plupart des questions portaient sur la formation, l'emploi, l'innovation, la rémunération et la motivation, mais les ingénieurs ont également répondu en grand nombre à des questions spécifiques optionnelles.

Plus de 55 000 ingénieurs et près de 1 000 scientifiques non-ingénieurs ont répondu cette année. Selon l'IESF *"la représentativité de cette enquête est sans égal, elle fait un vaste tour d'horizon de la situation des ingénieurs en activité et offre l'information de référence en France sur ce sujet"*.

[Lire la synthèse ou commander l'enquête](#)

Et toujours...

J-84 pour les Journées Nationales de l'Ingénieur !

Sur le thème « Concevoir ensemble la société de demain », les Journées Nationales de l'Ingénieur (#JNI2017) se dérouleront dans toute la France du 13 au 21 octobre 2017.

A ce jour, plus de 50 événements sont déjà confirmés, et à minima 5000 participants sont attendus.

Les JNI sont organisées par La Société des Ingénieurs et Scientifiques de France, qui s'engage « pour le rayonnement des métiers scientifiques en favorisant l'éveil des vocations et en les accompagnant au cours de leurs carrières ».

Plus d'informations [sur le site web de l'événement](#)

15ème Ecole Inter-Organismes organisée par QUARES : 6 - 8 septembre, Montpellier

QUARES, Association pour la Qualité en Recherche et en Enseignement Supérieur, organisera les 6 et 8 septembre au Golf de Massane (Montpellier) la quinzième Ecole Inter-Organismes dédiée à la « Qualité en Recherche et en Enseignement Supérieur ».

Au programme, de nombreuses conférences, tables rondes, ateliers techniques et posters.

Un concours de posters doté de prix est organisé. Pour y participer, il est demandé d'adresser un résumé avant fin juillet à l'adresse e-mail contact@quares.fr

[Découvrir le programme en ligne](#)

[S'inscrire en ligne](#)



Copyright © 2017 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI

[Add us to your address book](#)

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Commission des Titres d'Ingénieur · 44 rue Cambronne · Paris 75015 · France

MailChimp.